

25<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

25<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande d'adresse

## Rédaction &amp; Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Il y a ce que dit M. Léon Blum dans son discours et il y a ce qui est

Revenons à ce plaidoyer *pro Fronte sua* que M. Léon Blum a prononcé par l'intermédiaire du micro à l'oreille des fonctionnaires pour leur dire en résumé : qu'il pense à eux ; qu'il les aime bien ; qu'il connaît leurs revendications et qu'il les approuve ; qu'il a le cœur déchiré de ne pouvoir les satisfaire ; que la situation rend impossible toute augmentation de dépenses ; qu'il les supplie de se rendre ponctuellement à leurs bureaux, d'être sages, modérés et patients ; que les temps sont proches où les bons recevront leur récompense et, surtout, que le Front populaire compte sur eux, comme ils peuvent compter sur le Front populaire !

Les a-t-il persuadés de son impuissance et de sa bonne volonté, qui ne sont douteuses ni l'une ni l'autre ?... Je ne sais. Mais s'il a réussi à les convaincre que tout ce n'est pas de sa faute, que sa politique n'est pour rien dans la situation qu'il déplore et qu'ils ont bien travaillé en la favorisant, alors c'est que leur crédulité est sans limites et qu'ils ont eu au cœur la foi « Front populaire » comme on a sur le crâne un coup de marteau.

Nous en savons d'ailleurs qui sont bien déshabillés et qui regretlent amèrement d'avoir écouté des flatteurs intéressés plutôt que les conseils de ceux qui avaient le courage de leur dire la vérité.

Voilà bientôt un an que le gouvernement exerce sur le pays un pouvoir sans partage, sans opposition et sans contrôle, il fait ce qu'il veut. Le Parlement n'a gardé de droit que pour abdicquer. Il f... au ministère des pleins-pouvoirs en veut-tu en voilà. Ainsi libéré de tout obstacle intérieur, ce gouvernement bénéficie de cette chance inouïe que son règne coïncide avec une reprise universelle des affaires, alors que ses prédécesseurs se débattaient en pleine crise mondiale.

Depuis dix ans, aucun gouvernement n'a rencontré de circonstances aussi favorables et pourtant, alors que tout s'améliore partout, tout s'aggrave en France. Telle est la situation et l'on voudrait faire croire aux gens que la politique générale du ministère n'y est pour rien, que tout le monde en est responsable excepté lui ! ! !

Soyez sûrs que, si les choses allaient bien, il ne manquerait pas de dire : c'est moi ! Comme elles vont mal, il dit : c'est le chat !

Oh ! sans doute, les fonctionnaires n'aimaient pas beaucoup la politique de compression budgétaire pratiquée par les cabinets précédents. Mais il est évident aujourd'hui que sans elle nous serions en pleine faillite. Elle était dans l'intérêt même de ceux qui ont si grandement contribué à la briser. En défendant le franc, elle défendait la valeur de leurs traitements et celle de leurs retraites.

La démagogie facile, lâche et menteuse du Front populaire a les amentés contre ce sacrifice *provisoire*. Qu'est-ce qu'ils y ont gagné ?... Après les élections, a commencé la sarabande des milliards qu'on n'avait pas ! Ah ! la belle orgie ! On a supprimé le prélèvement de dix pour cent. Ah ! la belle victoire !... Oui, mais, comme nous le leur avions prêté et en violation des promesses faites, le franc a été dévalué de trente pour cent et le prix de la vie a monté de vingt-cinq pour cent !

N'est-ce pas que c'est un beau profit et que les fonctionnaires ont fait là une magnifique opération ?... M. Léon Blum est bien obligé d'en convenir lui-même quand il dit : « Il est certain que la hausse du coût de la vie depuis huit mois fait soupçonner à un ménage de fonctionnaires des charges supérieures aux avantages que l'ensemble des mesures prises en leur faveur ont pu leur procurer. »

Aveu qui ne mériterait de pardon que si le coupable n'essayait pas encore de rejeter sur les autres la responsabilité de ses fautes. Il n'y a pas de confession valable sans repentir. M. Léon Blum a lancé le pays dans

une politique de folie, après lui avoir fait perdre le bénéfice prochain qu'il allait recueillir si l'on avait persévéré quelque temps encore dans la voie de sagesse où ses prédécesseurs l'avaient courageusement engagé... Et maintenant, il essaye obliquement d'y revenir :

« Il arrive un moment, écrit M. L.-O. Frossard, où bon gré mal gré, sous peine de conduire à la faillite, à la cherté de la monnaie, à la ruine générale, un gouvernement, quelles que soient sa composition et son orientation politiques, doit endiguer, arrêter le flot des dépenses. »

Eh ! oui ! On avait juré : nous ne ferons jamais cette opération frauduleuse, malhonnête, accablante pour les petits qui s'appelle la dévaluation. — Et l'on a fait la dévaluation !

On avait juré, en la faisant (aussi maladroitement que possible), que cette dévaluation n'entraînerait aucune élévation des prix. — Et les prix ont terriblement monté.

On avait juré de pratiquer une politique *intelligente* qui, en augmentant les dépenses publiques, augmenterait considérablement le « pouvoir d'achat » des particuliers !... Dites donc, fonctionnaires, retraités, employés, ouvriers, commerçants, vous êtes-vous aperçu que votre « pouvoir d'achat » ait augmenté si considérablement que ça ?...

Voilà donc où nous a mené en quelques mois ce gouvernement qui avait pourtant la tâche plus facile que tous ses prédécesseurs. A son tour, il est obligé de crier : halte ! Aujourd'hui, il recule devant un danger dont la profondeur lui donne le vertige. Mais il nous console des déceptions présentes par des promesses d'avenir ! ! !

Ah ! vous verrez comme tout sera beau demain ! Demain, c'est la revanche de tous les ratés d'aujourd'hui ! Demain, c'est la grande chose, la grande consolation ! Demain, c'est le doux pays des mirages et le séjour enchanté des illusions ! Demain, c'est la terre idéale où les destructeurs d'aujourd'hui édifient les palais de rêve dans lesquels on sera si bien et l'on vivra si heureux ! ! !

Et l'on nous montre à cet horizon radieux, l'Exposition qui va faire couler des fleuves d'or sur notre pays ! Tous les Français, certes, veulent que cette Exposition soit un grand succès et tous y aideront de leur mieux. Seulement, les esprits sérieux s'inquiètent de voir qu'on attend d'elle plus qu'elle ne peut donner car il est chimérique de croire qu'elle suffira à combler le déficit budgétaire et à couvrir les besoins de notre Trésorerie...

Pour l'instant, il est sûr que nous sommes à un tournant décisif de cette fameuse « expérience » où nous ont lancé les élections de 1936. Et si le gouvernement ne réussit pas bientôt à enrayer l'inquiétante montée des prix, il ne sera plus le maître de la mécanique folle dont on lui a si imprudemment confié la direction.

Emile LAPORTE.

## AU SÉNAT

Le Sénat valide l'élection de M. Join-Lambert, élu sénateur de l'Eure, puis M. Eugène Roy pose une question du ministre de la santé publique sur le thermalisme français. La France, dit-il, compte 1.200 sources classées, 116 stations représentant de 50 à 60 milliards. Or, aucune direction d'ensemble ne régit sur cette vaste richesse. Six ministères différents en assurent l'administration. M. Sellier, ministre de la Santé publique, répond qu'il demandera un crédit de 150 millions pour les besoins les plus urgents, notamment pour l'hotellerie thermique. L'incident est clos.

## A LA CHAMBRE

Dans la séance de jeudi matin, la Chambre a voté un projet de loi portant création de deux postes d'inspecteurs généraux du travail, et de 200 adjoints à l'inspection du travail.

Un projet fixant la limite de l'inscription maritime dans les estuaires, fleuves, rivières et canaux est adopté.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre a adopté le projet relatif à la clause-or des emprunts internationaux.

## Informations

## La non-intervention en Espagne

M. Yvon Delbos, ministre des affaires étrangères, a informé le conseil des ministres, jeudi matin, des dernières négociations qui, au sous-comité de non-intervention, ont abouti à l'accord pour l'organisation du contrôle. Il a fait un exposé complet des mesures prises par la France à cet effet, mesures auxquelles doivent correspondre des actes de pleine réciprocité de la part des puissances qui ont adhéré à la Convention de Londres interdisant désormais le recrutement et l'envoi de volontaires en Espagne.

## Hommage à la France

Dans un appel adressé aux peuples arabes, le leader Rachid Bey, frère du célèbre général Adham Bey, commentant la question d'Alexandrette, a souligné les heureux efforts de la France pour défendre les droits syriens. Il a conclu en recommandant aux peuples turc et arabe de conserver des rapports amicaux pour le bien des deux nations.

## Les conflits du travail

Les équipages de quatre bateaux du P.-L.-M., de la Société nationale d'affrètement sont en grève à Port-de-Bouc et sont immobilisés, deux au quai de La Lecque, deux à Caronte.

Les équipages au complet s'opposent à tout déchargement de charbon, comptant ainsi protester contre la non-application du contrat collectif signé à Marseille en ce qui concerne la prime de doublage. Ils demandent également une amélioration de la nourriture.

Les pourparlers en vue de l'apaisement de ce conflit durent depuis quelques jours.

## La balance commerciale

La balance commerciale de janvier 1937 est la suivante :  
Importations : 3.319.437.000 fr.  
Exportations : 1.773.358.000 fr.  
Déficit : 1.546.079.000 fr.  
En janvier 1936, le déficit avait été de 816.864.000 fr.

## En Espagne

Les chefs nationalistes espagnols auraient adressé un ultimatum au gouvernement basque, lui donnant huit jours pour évacuer la population civile. Ce délai expiré, la ville de Bilbao serait bombardée.

## Les armements en Angleterre

Le rédacteur naval du « Morning Post » annonce que les crédits pour la marine pour l'exercice 1937-38, s'élevaient à près de 120 millions de livres, soit environ 12 milliards de francs, accusant ainsi une augmentation de près de 40 millions de livres, soit un peu plus de 4 milliards de francs, par rapport à l'exercice précédent.

Le programme des constructions navales pour cette année, ajoute le rédacteur du « Morning Post », comprendrait trois bâtiments de ligne, six croiseurs, dix-huit destroyers, six ou huit sous-marins, un certain nombre de mouilleurs et releveurs de mines, et peut-être aussi un transport d'avions.

## Aux Etats-Unis

Le Syndicat des mineurs, représentant 400.000 mineurs, dont les contrats avec les propriétaires de mines viennent à expiration le 31 mars, réclame la semaine de trente heures, une augmentation des salaires, deux semaines de vacances payées, la garantie de deux cents jours de travail par an et un nouveau contrat pour deux ans.

Les propriétaires proposent la semaine de quarante heures, alors que la semaine de travail est actuellement de trente-cinq heures seulement et refusent toute augmentation de salaires.

## EN PEU DE MOTS...

— Les usines Peugeot, de Sochaux, sont en grève depuis jeudi. La grève a été déclenchée par suite du déplacement d'un ouvrier. 18.000 ne peuvent travailler et les ateliers sont occupés.

— La Cour d'assises de Bastia a condamné le nommé Ange-François Avignon à 5 ans de prison et à 10 ans d'interdiction de séjour qui, cependant, avait tué 3 personnes à Bastia, le 31 janvier 1936.

— Des expériences de protection aérienne ont lieu actuellement à Rome. — L'hydravion anglais « Caledonia » qui avait quitté, jeudi matin, Southampton, à 4 h. 15, a amerri à Alexandrie, à 17 h. 30, ayant accompli 4.000 kilomètres.

— Un incendie d'une rare violence s'est déclaré à Londres, dans une usine de tabac de la cité. Plus de 330 pompiers ont combattu le sinistre.

— Dans le village de Saint-Léger, près d'Aiguebelle-en-Maurienne, dans les Alpes, une avalanche de neige de 60.000 mètres cubes, dévalant du mont Régnier, a emporté une usine électrique.

## UN GRAND ARTISTE

## Claude GRANGE

Dans tous les milieux artistiques de France et de l'étranger, la renommée de Claude Grange jouit d'une faveur unanime qui s'applique aussi bien au caractère de l'homme qu'au talent du sculpteur. De son œuvre magnifique, la plus grande part se trouve exposée, loin de nos regards méridionaux, dans les collections particulières, dans les musées, sur les places publiques de Paris et des cités rhodaniennes, sur les collines tragiques des marches de l'Est. Il n'est donc pas inutile de la présenter — sommairement, car elle est aussi vaste que variée — aux Quercynois appelés à admirer bientôt le modeste monument auquel Claude Grange accorde pour nous les mêmes soins amoureux qu'aux plus importantes des figures enfantées par ses mains.

Le souriant visage de Gustave Guiches lui proposait un modèle aimable ; le cadre albasien ne le ravit pas moins quand nous lui montrâmes. L'entreprise à laquelle nous désirions associer l'artiste pouvait alors paraître risquée. Il n'hésita point néanmoins à nous dire : « Comptez sur moi ! »

Dans la lumineuse cité de Vienne, baignée par les flots rapides du Rhône, Claude Grange naquit le 23 septembre 1883, rejeton vigoureux d'une lignée d'habiles tailleurs de pierre. A cette prédestination, le climat joignit sa subtile

des anciennes métropoles de notre pays restées les mieux pourvues des reliques de leur splendeur passée, Le Musée lapidaire, la cathédrale Saint-Maurice, le temple d'Auguste et de Livie montrent une profusion de chefs-d'œuvre bien faite pour confirmer dans sa vocation un adolescent que la sculpture attire.

Dès 1900, Claude Grange fréquente l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon. En 1906, à la suite d'une brillante épreuve, il obtient une bourse d'études à Paris. Le voici soumis aux plus difficiles des ma-

tres. Il leur fournit des preuves de sa précocité valeur et bientôt l'atelier d'Injalbert n'a pas meilleur élève.

En éclatante série, les succès officiels vont mettre en lumière l'originalité et la mesure, la force et l'élégance du talent de Claude Grange.

De ces réussites, les principales peuvent ainsi s'énumérer :

En 1910, mention honorable au salon de la Société des Artistes Français ;

En 1911, le Premier second grand Prix de Rome ;

En 1913, le Premier Grand Prix de Rome ;

Puis la série des médailles : de bronze en 1914 ; d'argent en 1923 ; d'or en 1926.

Classé hors-concours depuis dix ans, notre sculpteur est membre du jury de l'Ecole des Beaux-Arts et de la Société des Artistes Français.

Comment donner en quelques lignes une idée même approximative de l'œuvre de Claude Grange ? Elle est immense. De « l'Electre veillant sur le sommeil d'Oreste », qui lui valut sa première grande récompense à ses envois aux derniers salons, statues, groupes, frises, bas-reliefs inventés par ce cerveau fécond, créés par cette main souple et vigoureuse, se comptent par nombreuses dizaines. Tous sont étonnants

épithète.

Parmi les effigies du musicien génial de « la Damnation de Faust » que nous ont prodiguées les sculpteurs de France, aucune, à mon avis, d'aussi significative que le Berlioz à la tête inclinée, aux bras et aux jambes croisées de Claude Grange.

Est-il meilleur interprète de la beauté féminine, plus tendre poète de l'amour maternel que l'auteur du « Soir », de « l'Automne », de « la Vierge à l'enfant » et de ce « Calvaire » dont les

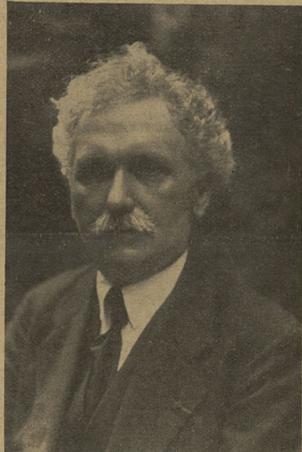


Photo H. Manuel.

M. Claude GRANGE

portaises de Croix firent sensation au salon de 1920 ?

Dans la carrière de Claude Grange, aucune année sans une œuvre remarquable. De ces œuvres, les plus belles peut-être furent celles qu'il accompli — simplement, vaillamment, à sa manière — de 1914 à 1918, loin de son atelier.

M. Emile Roux-Parasac les a ainsi définies : « Claude Grange nous a fait, le premier jour, trouquant le ciseau pour le fusil, abandonnant le pied de moule pour la tranchée, l'argile sou-ple pour la gluante glaise. Il portait sur sa manche la blanche sardine de sergent ; il en revint, quatre ficelles d'or sur la même manche et la rosette de la Légion d'honneur sur la poitrine, avec un ruban barré d'étoiles et de palmes glorieuses. »

Redevenu sculpteur, un tel combat pouvait, mieux qu'un autre, s'employer à l'exaltation de l'héroïsme de ses compagnons d'armes. Il le devait ; il le fit.

Notre pays lui doit plusieurs des rares monuments aux morts vraiment dignes de leur objet et certains de durer. Je citerai seulement ceux de Vienne, de Lunéville, de la 36<sup>e</sup> Division à Verdun, de la 13<sup>e</sup> Division au Chemin des Dames et les bas-reliefs de la Victoire et de la Paix du splendide mémorial de Lyon.

Emprunte à M. Pierre Poux — l'émminent universitaire qui fut un temps caudexien, — ce jugement sur cette partie de l'œuvre du sculpteur viennois :

« Tous ces monuments de guerre, où Grange a mis tant de son expérience vécue et de son âme éprouvée, traduisent un courage sans phrases, une force sans geste, un élan contenu, une vertu pleine et pure comme les formes qui l'expriment... »

Cet éloge, aussi juste qu'éloquent, devrait servir de conclusion à ma bien insuffisante notice. Je tiens cependant à y ajouter quelques mots. Tout au long de sa carrière, Claude Grange s'est plu à se faire l'imagier du souvenir et de l'amitié.

Notre Comité lui est reconnaissant d'avoir accepté de sculpter pour lui un buste de plus. En septembre prochain, les amis de Gustave Guiches fêteront, dans Aibas, avec notre grand romancier son grand portraitiste...

Eug. GRANGÉ.

## NOS ÉCHOS

## Les avatars de la couronne.

La couronne que céindra, le 12 mai prochain, à l'occasion de son couronnement, le roi George VI, a été, une fois de plus, extraite de la Tour de Londres, où elle est gardée, pour la « conformer » à la tête du souverain, opération qui avait déjà eu lieu en prévision du couronnement de l'ex-roi Edouard VIII.

Espérons qu'on ne devra pas recourir à une troisième « conformation ».

## Retour de classe.

— Papa, tu te souviens que tu m'avais promis ton beau stylo, si j'avais de bonnes notes ? Eh bien ! tu as de la chance... Tu vas garder ton stylo...  
L. Lissou.



Maquette-ébauche du Monument Gustave Guiches

# Chronique du Lot

## POUR LA DEFENSE DE L'EPARGNE

Pendant la discussion du cahier de crédit collectif, un large débat s'est institué à la Chambre sur la question des emprunts-or. Sur cette question, qui touche de si près à la défense de l'épargne française, M. René Besse a prononcé un important discours.

Au nom de la commission des emprunts-or, il a d'abord exposé dans quelles conditions les intérêts français ont été parfois lésés et méconnus par certains Etats pour qui la France est « comme une très grande dame qui fait fi de ses revendications les plus légitimes et qui ne se soucie pas le moins du monde de faire rentrer l'argent qui lui est dû. »

Exemple : avant la guerre, la France avait prêté 3 milliards de francs-or à une grande République sud-américaine pour des travaux publics. En 1934, cet Etat a pris un décret stipulant que ses créances de l'étranger seraient rangées en trois catégories : 1<sup>re</sup> catégorie, emprunts anglais remboursés à cent pour cent ; 2<sup>e</sup> catégorie, emprunts contractés à Londres et à Paris, remboursement peu important ; 3<sup>e</sup> catégorie, emprunts français seuls, pour lesquels aucun remboursement n'est prévu...

On a eu beaucoup de peine à obtenir que des modifications seraient apportées à ce décret. En 1935, les délégués financiers de ce pays, chargés de régler ces questions, passent trois semaines à New-York, quinze jours à Londres. Ils ne daignent pas s'arrêter à Paris.

Au ainsi habitués le monde à ne pas se préoccuper des intérêts français. Ayant exposé les faits que nous résumons, M. René Besse demande au ministre de n'autoriser à l'avenir aucun emprunt qui ne soit assorti de la clause-or et de rappeler à ses collègues qu'ils ne peuvent sans en référer d'abord au ministère des finances conclure aucun accord commercial et politique. Enfin, il lui demande de faire dresser l'état des emprunts contractés en France, de fixer l'état des paiements et d'estimer la capacité de paiement de nos débiteurs pour en tirer toutes les conséquences que de droit.

M. le Ministre des finances déclara alors à M. René Besse qu'il est « tout à fait d'accord » avec lui.

Alors, le député de Cahors poursuivit ses observations en demandant qu'on rappelle à nos représentants à l'étranger leur devoir de défendre l'épargne française investie dans les Etats où ils sont accrédités.

« Nous avons des créances collectives privées étrangères qui, en général et en fait, sont des collectives françaises de personnes et de capitaux bien que, juridiquement, elles soient de nationalité étrangère. Quand elles ont pris des engagements envers la France et établi leurs échéances et leurs prévisions de remboursement en francs de 1928, si on leur permet de s'acquitter en francs de 1937 on leur fait un cadeau pour un fait où elles ne sont pour rien. Et M. René Besse montre d'après les bilans menés de quelques-unes de ces collectives que ce cadeau est fait au bénéfice des administrateurs et actionnaires, mais qu'on le prend dans la poche des obligataires, qui sont des épargnants français.

Et M. René Besse termine ainsi son important discours qui a retenu la profonde attention de la Chambre et obtenu l'adhésion du gouvernement :

« En terminant mon exposé sur ce sujet, je vous demande, monsieur le ministre, une assurance en ce qui concerne les collectives étrangères qui, pratiquement, sont françaises.

« Je vous demande si vous n'estimez pas qu'il est des circonstances dans lesquelles vous avez le devoir de rappeler à certains administrateurs français de ces sociétés emprunteuses que vous connaissez, que nous connaissons tous, qu'ils manqueraient à leur devoir de Français s'ils persévéraient à l'égard de l'épargne dans certaines erreurs et certains manquements.

« Je fais appel au Gouvernement, qui peut être à certaines personnes financières que nous connaissons ; il y a des méthodes que vous n'avez pas, en tant que Français, le droit d'employer, il y a des principes d'équité élémentaire que vous devez respecter.

« Je demanderai au Gouvernement — la question est difficile et mérite d'être examinée — d'envisager éventuellement la responsabilité des banques émettrices françaises, dans le cas d'emprunts libellés en or dont le service n'est pas assuré régulièrement.

« Il y a là une très belle tâche à accomplir. Le Gouvernement peut compter, j'en suis sûr, pour l'accomplir, sur le concours expressé et de la commission des emprunts-or et du Parlement tout entier.

« Je crois n'avoir prononcé aucun mot qui puisse gêner votre action, monsieur le ministre des finances, dans quel que domaine que ce soit.

« J'ai parlé au nom de l'épargne française. Je vous demande des assurances très précises et pour les Etats étrangers et pour les collectives privées étrangères.

« Je souhaite que mon exposé, aride, je m'en excuse, puisse servir à montrer à la Chambre qu'il y a une position intermédiaire à prendre entre l'article 6, qu'il faut modifier, et le retour pur et simple au régime de 1928 ; qu'il faut éviter de retomber dans l'erreur commise en 1928 ; qu'il faut maintenant, en tout cas, pour l'avenir, donner un statut rigide et solide à l'épargne française pour ses placements à l'étranger. »

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Voici les noms des instituteurs et institutrices du Lot, promus au 1<sup>er</sup> février 1937 :

### Instituteurs

Première classe : Choix : MM. Faure, d'Aynac ; Mottaz, de Thédillac ; Labarthe, d'Aujols ; Laverne, de Bannes.

Deuxième classe : Ancienneté : MM. Drillières, de Castelnaud ; Lherm, de Thégra ; Lavayssières, de Carennac. — Choix : M. Maurac, de Figeac.

Troisième classe : Ancienneté : MM. Fabre, de Linsac ; Sireys, de Martel. — Choix : MM. Bramarigues, de Sénailac-Lauzès, et Delom, de Souillac.

Quatrième classe : Ancienneté : MM. Nouvelle, de Condat ; Darnarzit, de Nadailac-le-Rouge ; Léonard, de Lamothe-Fénelon ; Lagarrigue, de Bétaillé ; Carbonnel, de Montfaucon ; Souchal, de Thégra ; Mouysson, de St-Jean-Lagueste ; Delmond, d'Anglars-Lacapelle ; Rigal, de Montcléra. — Choix : MM. Soulié, de St-Martin-de-Vers et Sor, de St-Bresson.

Cinquième classe : Ancienneté : MM. Loupiac, de Cardailiac ; Fabre, de Molières ; Séverac, de St-Cirgues ; Sol, de Sarrazac ; Terrié, de Dégagnac ; Rouquié, de Gindou. — Choix : MM. Pitiot, de Cajarc ; Marty, de Gorses ; Taurines, de Montredon ; Veyssières, de Sabadel-Latronquière ; Couderc, de Castelnaud.

### Institutrices

Première classe : Choix : Mmes Redoules, de Maxou ; Figeac, de Linars-Concorès ; Granouillac, de Vayrac ; Lacombe, de Souillac ; Vidailiac, de Reilhac ; Labrunie, de Leyme ; Calvet, de Puy-l'Evêque ; Pons, de St-Daunès ; Croc, de Brouelles.

Deuxième classe : Ancienneté : Mmes Verhaec, de Condat ; Bousquet, d'Assier ; Meyniel, de St-Médard-Nicourby. — Choix : Mme Rives, de St-Géry ; Pellissier, d'Assier ; Lantuejoul, de Gourdon.

Troisième classe : Ancienneté : Mme Lagarrigue, de St-Félix. — Choix : Mmes Gerbus, de Cahors ; Roques, de St-Martin-Labouval ; Cuvelat, de Limogne ; St-Germès, de Bagnac.

Quatrième classe : Ancienneté : Mmes Deltheil, de St-Bonnet ; Poujade, de Costeraste ; Cayrol, de Ladrière ; Mespoullié, d'Estal ; Malroux, de Clayroux (Capdenac) ; Delsol, de Lacapelle-Cabanac ; Gastal, de Bagat ; Ségala, de Montdourmer ; Bru, de Labéraudie ; Lacombe, de Reilhac ; Bastit, de Crayssac (St-Laurent-les-Tours) ; Richard, de St-Jean-Lagueste ; Faveville, de Belmont ; Masbou, de Laramière ; Delac, de Moussac (Gindou) ; Soulié, de Mézels ; Sans, de l'E.P.S. de Clermont-Ferrand (délégue). — Choix : Mmes Rogoul, de Couvert (Sotrac) ; Olivier, de Caillac (Cajarc) ; Vayrac, de Cornac ; Léger, de Figeac.

Cinquième classe : Ancienneté : Mmes Chaumeil, de Sarrazac ; Asfaux, de St-Médard-de-Presque ; Tournier, de Montet-et-Bouxlac ; Boutines, de Lascabanes ; Delande, de St-Cirq-Soullaguet ; Rigouste, de Boussac ; Frézac, de Pontverny (Calvial). — Choix : Mmes Malgouyet, de Lathèze ; Haute-Place, de Souillac ; Parriel, d'Escayrac (Lascabanes) ; Roux, de St-Germain ; Laborie, de Cours ; Veyssières, de Sabadel ; Sourzat, de Cavagnac.

## LES ENFANTS DU QUERCY A TOULOUSE

L'Amicale des Enfants du Quercy à Toulouse, rappelle qu'en l'honneur de son 38<sup>e</sup> anniversaire, elle donnera, le dimanche 28 février, à 15 heures très précises, une grande matinée de comédie, dans la salle du Conservatoire.

Au programme : « Ce Tampon du Capiston », interprété par une pléiade d'artistes de choix, parmi lesquels le désopilant Emile Porterie, si goûté de nos sociétaires et de nos invités.

Cette pièce, qui a tenu l'affiche pendant deux ans au théâtre Déjazet, déchainera certainement le fou-rire du commencement à la fin. Aussi le Comité est-il assuré d'avance que tous les adhérents assisteront à cette joyeuse et gaie matinée.

Afin de se faire encore mieux connaître et pour être agréable à tous, l'Amicale invite, exceptionnellement, tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence.

Comme d'habitude, les sociétaires recevront le programme-invitation en temps opportun.

Les portes seront ouvertes à 14 h. et demie et fermées au lever du rideau.

### Notariat

Par décret du ministre de la justice, en date du 16 février 1937, M. Herbecq est nommé notaire à Cahors, en remplacement de M. Souchard.

### Honorariat

M. Cassot, huissier du tribunal de première instance du tribunal de Cahors, est nommé huissier honoraire. Nos félicitations et nos meilleurs vœux à M. Cassot.

**AU PALAIS DES FÊTES**  
Du Mardi 23 au Dimanche 28 février  
La suite et la fin de...

MARIUS et FANNY

CESAR

## NOS COMPATRIOTES A PARIS

Nous apprenons avec un vif plaisir que par décret du 31 décembre 1936, notre sympathique compatriote, M. Alphonse Deschinkel, de Castelnaud, est titulaire de la Médaille militaire, affecté spécial aux réseaux ferrés d'intérêt de la région parisienne, 21 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité et il est même proposé pour la Légion d'honneur.

La remise de sa décoration avec quatre autres a eu lieu le 5 février 1937, 53 ter, quai des Grands-Augustins (salle du Conseil d'Administration), par M. le Président du Conseil d'Administration de la Société des Transports en Commun de la Région parisienne.

Nos plus sincères félicitations à notre compatriote, gendre de Mme veuve Armand Frézal.

## Election au Conseil d'arrondissement

Le second tour de scrutin pour l'élection au Conseil d'arrondissement dans le canton de Martel aura lieu, aujourd'hui dimanche 21 février.

On annonce que MM. Bourdet, communiste et Castanet, candidat de défense paysanne se sont désistés en faveur de M. Lascoux, S.F.I.O., qui a obtenu au premier tour de scrutin 600 voix contre 808 voix à M. Arènes, radical-socialiste.

## Récompense honorifique

Les récompenses honorifiques ci-après sont décernées pour services rendus à la Mutualité aux personnes du Lot dont les noms suivent :

### Mention honorable

M. Aly Louis, commissaire de la société de secours mutuels l'Union fraternelle à Montcuq.

M. Aussel Louis, administrateur de la société de secours mutuels de Castelnaud.

M. Bley Emile, président de la société de secours mutuels les Prévoyants à Montcuq.

M. Blondet Jean, trésorier de section de la société de secours mutuels Orphelinat des Chemins de fer français à Cahors.

M. Botyssonie Kléber, administrateur de la société de secours mutuels de Saint-Martin à Souillac.

M. Brouqui Maurice, administrateur de la société de secours mutuels de Salviac.

M. Cazassus Gaston, trésorier de section de la société de secours mutuels Union et fraternité des postes, télégraphes et téléphones à Cahors.

M. Couderc Philippe, vice-président de la société de secours mutuels de Saint-Maur à Martel.

M. Felzines Firmin, visiteur de la société de secours mutuels de Saint-

M. Joffre Raymond, secrétaire de la société de secours mutuels de Puy-l'Evêque.

M. Labrunie Jacques, secrétaire de la société de secours mutuels de Vayrac.

M. Lacombe Gaston, porte-bannière de la société de secours mutuels la Fraternelle à Pressac.

### Nos félicitations.

## ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 13 au 19 février 1937

### Naissances

Faydel Yves, rue Wilson.  
Martin Christian, rue des Hortes.  
Soulaeroup Claudine, rue St-Urcis-4.  
Milhaud Yves, rue Wilson.  
Roche Annie, rue Wilson.  
Gorlenko Wladimir, rue Wilson.  
Vingès Yvonne, rue Fondue-Haute, 9.

### Décès

Contival Antoine, cordonnier, 80 ans, avenue de Toulouse, 2.  
Viala Julien, voyageur de commerce, 78 ans, faubourg Cabesut, Miquel Louis, cultivateur, 76 ans, à Béguon.  
Castagné Antoine, cultivateur, 81 ans, rue Wilson.  
Lordev Jeanne, épouse Boutière, 71 ans, avenue du Pal.  
Bach Jacques, 13 mois, rue Georges-Clemenceau, 13.  
Besse François, ouvrier électricien, 48 ans, rue Wilson.

## PALAIS des FÊTES

DU SAMEDI 20  
AU DIMANCHE 21 FEVRIER  
à 20 heures 30 très précises  
DIMANCHE (Matinée à 14 h. 30).  
UN PROGRAMME FORMIDABLE  
Deux grands films de Marcel Pagnol

## MARIUS et FANNY

AVEC  
RAIMU, Pierre FRESNAY  
Orane DEMAZIS, CHARPIN  
Prudent retenu ses places  
Location gratuite. Tél. 276  
LA SEMAINE PROCHAINE  
Le film, par tout le monde,  
impatiemment attendu

## CESAR

avec toutes les vedettes  
de Marius et Fanny

**AU PALAIS DES FÊTES**  
Du Mardi 23 au Dimanche 28 février  
La suite et la fin de...

MARIUS et FANNY

CESAR

## CAHORS

### L'ETAT DE SANTE DE M. DE MONZIE

A la suite de son transport à Paris, M. de Monzie a été l'objet d'un examen par les Professeurs Leriche, Mondor et Mathieu. Le professeur Mathieu a assumé le soin de suivre les opérations nécessaires à l'état du malade. Ces opérations sont développées normalement sauf un petit incident consécutif à la fracture et qui a exigé une plus grande immobilité encore pendant un certain nombre de jours.

M. de Monzie est soigné, 10, rue Liautey.

### Compatriote

Notre compatriote, Raymond Clary, de l'Ecole supérieure de Commerce de Paris, déjà titulaire de plusieurs décorations, vient de recevoir la Médaille militaire, à la suite de fait de guerre et citations. — Nos félicitations.

### Association Amicale des Anciens mobilisés du Lot

Les membres de l'Association sont invités à assister à l'Assemblée générale qui se tiendra le dimanche 21 février, à 10 heures dans une salle de la Mairie, 2<sup>e</sup> étage.

Ordre du jour : Exposé de la situation. Rapport du Trésorier. Remise des cartes de membre actif. Examen et adoption des statuts. Revendications à formuler.

Tous les Anciens Mobilisés du front, de la zone des armées ou de l'intérieur, ne possédant pas la carte du combattant, adhérents ou non à l'Association, sont cordialement invités à assister à cette réunion à l'issue de laquelle les adhésions et les cotisations nouvelles seront reçues. — Le Bureau.

### 80<sup>e</sup> section des médaillés militaires

Une réunion des membres de la section aura lieu le dimanche 28 février courant, à 11 heures précises, au café de la Promenade à Cahors.

Objet de la réunion : nomination d'un délégué au Congrès de Strasbourg ; paiement des cotisations pour l'année 1937 et de celles restant dues pour 1935 et 1936. — Le président serait heureux de voir les camarades aussi nombreux que possible à cette réunion et les remercie d'avance. — Pour le bureau : Le Président.

### Mise en liberté

Lundi, la gendarmerie de Castelnaud procéda à l'arrestation de la nommée Claudine Caplot, 25 ans, en vertu d'un jugement du tribunal correctionnel de Castres, en date du 28 février 1936, la condamnant à 2 mois de prison pour vagabondage et mendicité.

Claudine Caplot vient d'être remise en liberté en raison de la loi d'amnistie.

### Amant abandonné !

Plainte a été portée par Mme Yvette Cassagne, contre son ex-amant, René Lefour, journaliste à St-Céré.

Se trouvant dans un bal, Yvette Cassagne fut accostée par René Lefour qui lui demanda de reprendre la vie commune.

Elle refusa : Lefour la frappa à coups de poing et la blessa. Mais un danseur s'interposa et, à son tour, Lefour fut frappé et mis à la porte de la salle du bal.

Yvette Cassagne a porté plainte contre son ex-amant, pour coups et blessures.

Lefour a, également, porté plainte pour coups et blessures.

Une enquête est faite par la gendarmerie de St-Céré.

### SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 21 février par la

Pharmacie Paul GARNAL

97, Boulevard Gambetta, à Cahors

## Mais oui, Mesdames !

pour vos cheveux si fragiles rien n'a été trouvé de mieux que le Zotos pour leur conserver toute leur beauté, leur vitalité, et les rendre encore plus brillants et plus soyeux APRÈS un indésirable.

Seul le sachet ZOTOS avec les huiles dosées selon la nature de vos cheveux, peut vous donner ces merveilleux résultats.

Ce travail délicat qui demande de longues années d'expériences, vous l'obtiendrez en toute sécurité, à un prix raisonnable, à la

Maison POPOVITCH

spécialiste réputé

Ses 15 années de pratique dans l'Indéfrisable sont, pour vous, la meilleure garantie.

4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170

### LEGUMES ALAYRAC

ET rue Mar'-Foch

PRIMEURS CAHORS

## EDEN

SAMEDI  
et DIMANCHE (à 20 heures 45)

DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)

La ravissante Jeanette MAC DONALD avec Nelson EDDY

la plus belle voix entendue à l'écran dans une magnifique opérette

## La Fugue de Mariette

**AU PALAIS DES FÊTES**  
Du Mardi 23 au Dimanche 28 février  
La suite et la fin de...

MARIUS et FANNY

CESAR

## Un gala classique au théâtre

Nous avons annoncé la représentation que donne ce soir, samedi, au théâtre municipal, le célèbre tragédien Albert-Lambert, sociétaire honoraire de la Comédie-Française.

Cette soirée ne saurait être confondue avec bien d'autres où l'on voit des troupes rassemblées au hasard mesurer leurs faibles moyens aux grandes œuvres de notre théâtre classique, qu'elles trahissent plus qu'elles ne les interprètent.

Albert-Lambert, qui a vécu sa vie d'artiste dans la fréquentation de ces chefs-d'œuvre, a tenté le gros effort de faire exécuter des décors et des costumes d'après des maquettes spécialement dessinés. Il a réuni des artistes du théâtre national de l'Odéon et, leur insufflant son amour et sa compréhension de la tragédie, les a fait longuement répéter.

C'est donc, à la fois, une belle interprétation et une belle mise en scène qu'on nous apporte.

A Paris, en ce moment, l'œuvre géniale de Corneille est à l'honneur. Pour la célébrer, Albert-Lambert a choisi Polyucte, plus rarement représenté que le Cid, à cause des difficultés de son interprétation.

Il est inutile de dire ce qu'est cette tragédie de la foi et de l'amour ou le grand Corneille a mis tout son génie. Qu'on puisse la voir interpréter dignement sur nos scènes de province, c'est une bonne fortune rare et dont nous sommes sûrs que le public lettré et artiste de Cahors ne manquera pas de profiter.

### MUTILÉS DU TRAVAIL

Section de Cahors. — Le Bureau de la Section invite tous les adhérents et les sympathisants de notre organisation à assister à la réunion de propagande qui aura lieu le dimanche 28 février, dans une salle de la Mairie de Cahors, à 9 h. 30 le matin.

A cette réunion un délégué de la Fédération fera l'exposé de toutes les revendications urgentes dont les Pouvoirs publics ont été saisis par notre Fédération.

Depuis quelque temps, de grandes améliorations ont été apportées au monde du Travail. Seuls, les Mutilés restent les éternels oubliés, c'est pourquoi notre Fédération a engagé une tournée de propagande dans tout le pays, à seule fin de faire connaître à tous les buts que nous poursuivons et la situation dans laquelle se trouvent les Mutilés du Travail et les Infirmités congénitales.

Tous les camarades Mutilés, Invalides, Veuves, Orphelins, Ascendants se doivent par devoir d'assister à cette réunion et notre union, au sein de notre Fédération, aura pour résultat un peu de bien-être dans un avenir prochain.

Nos réunions sont publiques et contradictoires. Notre organisation, par-dessus toutes les questions politiques et de tendances ou de personnalités, ne considère qu'une chose, celle des droits méconnus des Mutilés et Invalides du Travail. Elle fait donc appel à tous les Travailleurs et à tous les hommes de cœur. — Le Secrétaire : SAINT-MARIE.

## Les Sports

### STADE LUCIEN-DESPRATS

Aujourd'hui dimanche, match de rugby entre l'Union Sportive Fumelle (junior) et l'équipe correspondante de l'Aviron Cadurcien.

Beau match en perspective, fait de jeu ouvert par deux équipes jeunes.

Au match aller à Fumel, le match fut nul, 3 points marqués par chaque équipe.

### LE RUGBY A TREIZE

A VILLENEUVE-SUR-LOT.

Bordeaux-Villeneuve au Pont-de-Marot, le dimanche 21 février

Il est des titres d'affiches qui sont des garanties de spectacle de qualité. C'est le moins que l'on puisse dire au sujet de Bordeaux-Villeneuve. Deux équipes qui ouvrent au maximum, deux équipes qui ont, du rugby à treize, la même conception et qui, lorsqu'elles se sont rencontrées, ont toujours fourni une partie des plus spectaculaires.

La saison dernière, le match Bordeaux-Villeneuve fut de loin le plus beau et le plus disputé de tous ceux qui se jouèrent au Pont-de-Marot.

Villeneuve, bien que presque éliminé du championnat de France, recherche dans les derniers matches à jouer une dernière mise au point avant d'aborder les ultimes parties de la Coupe de France.

Qui gagnera de Bordeaux ou de Villeneuve ? Certes, Bordeaux semble partir favori. S'il veut se qualifier, le club Bordelais ne peut plus perdre. Sa dernière sortie à Bayonne s'est soldée par une défaite et il vient à Villeneuve fermement décidé à gagner.

Mathew, Falwasz et Lou Brown forment le trio anglais qui réalise un ensemble parfait, à l'arrière Mounes, un pack d'avants redoutable et voilà l'équipe bordelaise.

Villeneuve alignera sa meilleure formation, celle qui battit Lyon et remporta sur La Rochelle une victoire se soldant par cinq essais.

### FOOT-BALL ASSOCIATION

Championnat de l'U.R.H.A.

Aiglons de Brive (I et II) contre Jeunes Cadourques (I et II).

Dimanche 21 février aura lieu, sur le terrain des Jeunes Cadourques l'ultime rencontre de championnat qui mettra aux prises les Aiglons de Brive et les Jeunes Cadourques. Ce match servira à départager les deux équipes comptant chacune une défaite et deux victoires.

**AU PALAIS DES FÊTES**  
Du Mardi 23 au Dimanche 28 février  
La suite et la fin de...

MARIUS et FANNY

CESAR

Le vainqueur de dimanche sera opposé en demi-finale à l'Etoile Sportive de Saint-Eugène, champion de l'U.R.H.A. 1935 ; le vaincu affrontera le C.S. Appajonais, plusieurs fois finaliste et tenant la coupe d'Auvergne en 1934. C'est dire que les deux équipes s'emploieront de leur mieux pour obtenir la victoire.

Avant ce match capital les équipes secondes auront une explication : les Aiglons semblent favoris pour le titre de champion de promotion ; leur équipe seconde a collectionné victoire sur victoire ; le choc de dimanche ne changera rien à son classement ; même vainqueurs, les Cadourques devront se contenter de la seconde place et affronter en demi-finale la redoutable équipe de la Gérauldienne d'Aurillac.

Coup d'envoi : Equipes secondes, 13 heures ; Equipes premières, 14 h. 30.

## Arrondissement de Cahors

### Castelnaud-Montrater

Promotion violette. — Nous apprenons, avec le plus grand plaisir, la promotion de notre aimable et charmant compatriote M. F. Blaizeau, au titre d'Officier d'Académie.

M. Blaizeau est un membre très actif de notre Société musicale « l'Avvenir de Castelnaud ». Il fait partie de la Commission de solfège où il se dépense sans compter pour faire de toute notre jeunesse d'excellents musiciens.

C'est une récompense bien méritée et nous sommes heureux d'adresser à notre ami nos bien vives et bien sincères félicitations.

Conseil de révision. — Les opérations du Conseil de révision ont eu lieu, à la mairie de Castelnaud-Montrater, mercredi 17 février, à 9 heures, en présence de M. le Préfet du Lot et des maires des sept communes du canton.

Sur 24 conscrits, 16 ont été pris pour le service armé, 5 ont été ajournés et 3 déclassés.

Décès. — Le 16 février est décédé à Lacabrette, Garrigues Jean, cultivateur, âgé de 84 ans.

# L'HOMME LE PLUS GAI DU MONDE

Toujours un refrain aux lèvres, prenant la vie du bon côté, acceptant les ennuis avec le sourire, d'une gaieté et d'une bonne humeur inattaquables — voilà le portrait de l'homme qui, chaque matin, ajoute à son café une « petite dose » de sels Kruschen.

Grâce à ces sels bienfaisants, toutes les fonctions s'accomplissent ponctuellement. Les reins, le foie, l'intestin cessent d'être paresseux, comme c'est si souvent le cas chez les gens qui mènent une vie sédentaire. La constipation et ses conséquences, les mauvaises digestions, les rhumatismes, les maux de reins, les névralgies — et mille autres maux — disparaissent. Un sang pur et généreux coule à nouveau dans vos veines. Vous jouissez, en un mot, d'une parfaite santé et vous êtes, tout naturellement, débordant de joyeux entrain.

« Depuis des années — écrit M. A. D... à S... (Orne) — je souffrais de rhumatismes dans les jambes et les reins ; j'avais également des lourdeurs d'estomac et de la constipation. Depuis deux mois que je prends des sels Kruschen, je trouve la vie bien meilleure : au lieu d'être triste, je suis gai ! » (Lettre n° 2.860).

Votre vie changera du tout au tout dès que vous prendrez votre « petite dose » chaque matin. Commencez dès demain.

Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 80 le grand flacon (contenant 120 « petites doses »).

ge nous rappelle un souvenir, n'est-ce pas un des meilleurs moments de la chasse, surtout lorsque le hasard nous fait rencontrer un ami, un camarade, avec lequel on peut effeuiller un souvenir du passé.

Eh bien oui ! la chasse, bien qu'elle ne soit qu'un sport d'agrément mérite d'être défendue, car elle est pour nous, chasseurs paysans, une raison de plus d'aimer notre chez nous.

Aussi toute notre reconnaissance est acquise à ceux qui veulent bien, avec compétence et dévouement, s'efforcer de l'améliorer, de la rendre plus attrayante. C'est pour cela que je suis heureux de pouvoir remercier notre Président cantonal, pour tout le mal qu'il se donne pour nous. Le St-Hubert-Puy-l'Évêque est son œuvre ; nous voudrions que l'assurance qu'il a de notre gratitude le récompense et l'encourage à persévérer encore. Nous avons été très touchés de ce qu'il ait accepté de présider notre banquet et de cela nous le remercions.

Vous m'en voudriez, chers camarades, si je m'étendis pas mes remerciements à notre maître, toujours si accueillant et dont le désintéressement n'a d'égal que le dévouement ; lui aussi est toujours sur la brèche. Je n'ose insister, car il ne me pardonnerait pas de mettre sa modestie à un trop rude épreuve.

J'ai vu tout à l'heure que beaucoup de camarades semblaient chercher quel qu'un d'un œil un peu inquiet ; qu'ils se rassurent. Si l'ami des chasseurs, M. David, n'est pas à nos côtés, c'est uniquement pour des raisons que seules lui ont été si bien expliquées et que nous n'aurons pas le temps de discuter. C'est pour cela que nous sommes assurés de trouver auprès de lui le conseil avisé qui nous guide. Que de voisins nous enlevons les comptes rendus si bien faits et qui font écho dans la presse à nos réunions.

Grâce à tous ces concours et à votre aussi, chasseurs de Vire, car c'est par l'action personnelle de chacun qu'un groupement comme le nôtre peut vivre et prospérer, nous pouvons attendre avec confiance la confirmation des résultats, déjà si encourageants que nous avons obtenus.

C'est dans cet espoir que je lève mon verre à la prospérité de notre Société et que je bois à votre santé M. le Président, M. le Maire, M. David, à la vôtre, mes chers camarades et à celle de vos familles.

M. Pébère prend ensuite la parole et, dans une causerie familière, exprime sa joie d'être venu à ce banquet qui lui permet de passer quelques heures dans une atmosphère si sympathique. Il remercie ensuite M. Baldest de ses aimables paroles, et M. Durou, maire, parfait administrateur, de son dévouement à la Société, qui peut être citée comme un modèle.

Il la félicite d'avoir choisi une si belle réserve de chasse, que tous les membres respectent et savent faire respecter.

M. Pébère félicite les chasseurs de Vire de leur sagesse.

Il retrace ensuite l'œuvre de la Fédération départementale et de la Fédération cantonale qui ont obtenu de bons résultats.

En terminant, le sympathique Président lève son verre à la prospérité de la Société de chasse de Vire et il boit à la santé de tous les convives.

Des applaudissements nombreux saluent la fin de cet excellent discours qui termine un banquet en tous points réussi.

Nous n'aurions garde de terminer ce modeste compte rendu sans féliciter vivement les organisateurs de cette petite fête amicale et sans remercier sincèrement le Président de la Société de chasse de Vire des trop élogieuses paroles qu'il a prononcées à notre endroit. — L. D.

## CHASSEZ CES MAUX D'ESTOMAC

Le premier signe d'une digestion défectueuse est bien souvent une sensation de gêne ou de somnolence après les repas. Puis viennent les douleurs, les renvois, les brûlures, et tous les autres indices d'un excès d'acidité qui irrite les parois délicates de l'estomac et fait fermenter les aliments. Ces troubles peuvent, si négligés, dégénérer en gastralgie ou en dyspepsie chroniques.

Il y a donc lieu, dès les premiers signes de maux digestifs, de neutraliser l'excès d'acidité qui en est la cause, en prenant, après chaque repas, une petite dose de Magnésie Bismurée.

Trois minutes après la première dose de Magnésie Bismurée, toute douleur disparaît et, en peu de temps, la digestion redevient saine et normale. La Magnésie Bismurée, qui est en vente dans toutes les pharmacies, chasse les maux digestifs comme un mauvais rêve. En poudre ou comprimés.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

**Conseil municipal.** — Réunion présidée par M. Loubet. Le Conseil approuve le projet de clôture du parc des Sports et sollicite une subvention de l'Etat. Des projets de restauration des collèges de garçons et de filles ainsi que de l'école communale de garçons sont soumis à la commission des travaux publics.

Le conseil demande à la commission départementale la reconnaissance du chemin du Cinglebas et une subvention à l'Etat. Tirage au sort des obligations remboursables le 1<sup>er</sup> avril, qui sont les numéros 19 et 21. Vote de 100 francs de subvention aux bourses d'artisanat. Vote d'augmentation des vacations funéraires et du tarif d'affichage et de publications.

Le maire est autorisé à acquérir deux immeubles du quartier de Claux. La grande foire mensuelle aura lieu le samedi 14 août. On décide des travaux de canalisation d'eau à la caserne de gendarmerie et l'on donne des avis sur diverses demandes d'assistance.

**Promotion violette.** — Est promu officier de l'Instruction publique : M. Louis Marroufin, professeur de musique.

Sont nommés officiers d'Académie : Mme Lacas, institutrice en retraite ; MM. Armand Lala, Jean Bessières, Lugan-Pallemont, Louis Martin et Gabriel Cayrol. Nos cordiales félicitations.

**Justice de paix.** — M. René Lonpuech, suppléant du juge de paix de Figeac, est nommé juge de paix à Thiviers (Dordogne).

Nous adressons nos vives félicitations à M. Lonpuech, ancien notaire et président du Cercle d'Action républicaine.

**Spéculaires.** — **Family-Ciné :** Samedi en soirée et dimanche en matinée et soirée, un film émouvant : « J'étais une espionne », avec Madeleine Carroll, Conrad Veidt et Herbert Marshall. Comique : « Le Roman d'amour d'un innocent ». Actualités.

**Théâtre municipal :** Samedi en soirée et dimanche en matinée et soirée : « Nuit d'amour », avec Grace Moore et un comique ; Les Chevaliers de la fleur ; avec Laurel et Hardy. Actualités.

**Loterie nationale.** — Le tirage de la Loterie nationale a eu lieu, une fois de plus, beaucoup d'heureux à Figeac. Parmi les billets de la 1<sup>re</sup> tranche 1937, vendus à la librairie Bro, dépositaire du « Journal du Lot », il y a eu 129 gagnants.

**Dans l'Enseignement.** — Nous remercions pour les cantons de Figeac-Est et de Figeac-Ouest, les promotions au choix et les titularisations des institutrices et des instituteurs :

Promotions aux choix : Mmes Saint-Germès, de Bagnac, et Léger, aujourd'hui à Châteauroux ; Mlle Gergette Ressayre ; MM. Pressouyre, de Bagnac et Maurice, de Figeac.

Titularisations : Mlles Chassaing, à Figeac ; Raffy, à Laborie-Prendignes et Richasse, à Saint-Perdoux ; Mme Singla, à Camboulié ; Mlle Théodorou, au Masdu-Noyer.

A tous et à tous, nos vives félicitations.

**Au Collège Champollion.** — Les essais du chauffage central récemment installé dans notre vieux collège ont eu lieu mardi matin, en présence de M. Meyer, principal, de MM. Besombes, Bouyssou Bonnet, adjoints au maire de Figeac et de M. Gény, architecte. Ils ont donné à la commission de contrôle entière satisfaction.

**Médaille de l'Education physique.** — M. Broquin, capitaine du G.S.F. et M. Durand viennent d'obtenir, au titre de l'Education physique et des Sports, la médaille de bronze.

Nos cordiales félicitations.

**AU PALAIS DES FÊTES**  
Du Mardi 23 au Dimanche 28 février  
La suite et la fin de...  
MARIUS et FANNY

## CESAR

### Ça finira mal

Ce rhume que vous négligez de soigner persiste et s'aggrave. Ça finira mal si vous n'y prenez garde. Le matin, au réveil, vous êtes pris de quintes épuisantes, qui décollent des crachats épais. L'air froid, le brouillard vous font tousser et vous oppressent. Mettez fin à tous ces ennuis, fortifiez vos bronches contre les rechutes à venir en prenant du Pulmoll. Ce sirop calmant et antiseptique détruira les microbes qui infectent vos bronches, dégagera vos voies respiratoires, calmera votre toux. Pulmoll est agréable au goût et ne fatigue pas l'estomac. Ttes phies : 10 fr. 50 le flacon.

**Arrondissement de Gourdon**

### Gourdon

**Véloce-Club.** — La course cyclo-pédestre a eu un grand succès. Tous les coureurs ont fait montre des plus belles qualités. Elaient au départ : Gambade, Martin, Calle, Peyssedois, Delmas, Cabrié et Daullac.

Delmas, du Véloce Gourdonnais, gagna la course devant Daullac qui une crevasion retarda. Le troisième était Calle, le quatrième Gambade et le cinquième Martin. Quant à Cabrié, deux chutes l'obligèrent à abandonner. Bref, ce fut une belle journée cycliste.

Le grand prix cycliste des Gourdon-Ménager sera couru le 21 mars prochain sur la piste du tour de ville.

**Electrification des écart.** — Le maire de Gourdon porte à la connaissance de la population rurale que le plan général d'électrification des écart est déposé au secrétariat de la mairie, où les intéressés pourront en prendre connaissance du 22 au 28 février inclus et présenter leurs observations.

### St-Germain

**Alignement Rouquier.** — Voici le texte du rapport adressé par le maire à M. le Préfet :

« J'ai l'honneur de vous retourner le dossier ci-joint, relatif à la demande d'alignement présentée par M. Rouquier, négociant à Saint-Germain. Le 11 février 1937, à l'occasion de la réunion du Conseil municipal, l'assemblée s'est montrée très divisée sur cette question. Elle n'a pris aucune décision. Plusieurs membres estimant qu'ils n'avaient qu'à se prononcer sur le prix proposé par le rapport de l'Agent-Voyer ; les autres désirant savoir s'il leur est permis de se prononcer en premier lieu sur le principe même de la cession de terrain communal, reconnu comme tel par M. l'ingénieur en Chef, et qui dans le cas présent représente une partie du sol de l'ancienne place publique du bourg.

« Les conseillers estiment à bon droit que le sol en question est le reliquat de l'ancienne place publique sur laquelle fut prélevée la surface nécessaire à la route G.C. n° 12 ; et qu'il demeure la propriété indiscutable du domaine communal.

« En outre, considérant que les conditions du commerce local à l'heure actuelle ne sauraient être comparées à celles qui existaient en 1846 ; que par ailleurs, au point de vue de l'esthétique du bourg, l'avancement de divers immeubles pouvant se trouver en cause, constituerait une regrettable mutilation ; que cette question envisagée sous l'angle de l'hygiène en général, n'est pas admissible, car la surface ensoleillée de la traverse, c'est-à-dire de l'artère principale, serait sensiblement diminuée et contraire à son assainissement.

« Reste donc le cas d'utilité publique prévue à l'art. 11 de l'arrêté, qu'il y a lieu d'envisager.

« Je dois ajouter que j'ai été conduit à rompre ma réserve, réserve basée sur le fait que dans la circonstance je puis me trouver personnellement intéressé. Ayant été amené à faire connaître publiquement le motif qui avait dicté mon attitude lors de la présentation de la demande Rouquier ; j'ai jugé possible d'y joindre un avis favorable, sous réserve des droits de la commune, l'opinion publique ne pouvant plus m'attribuer un geste intéressé.

« En conséquence, je vous serais très obligé, Monsieur le Préfet, de vouloir bien me donner toutes instructions utiles pour arriver à résoudre cette affaire.

« Je tiens à souligner qu'il est question d'un sol disponible appartenant à la commune et non à la voie publique comme le déclare M. le Subdivisionnaire. — Un examen attentif du plan dressé en 1846 ne doit laisser aucun doute sur l'interprétation que j'ai l'honneur de vous soumettre.

« Ch. COULAS, Maire. »

### Salviae

**Nos compatriotes à l'honneur.** — Nous apprenons avec plaisir que notre excellent et distingué compatriote, M. Jean-Lucien Bos, inspecteur principal de la circulation à Paris, président de la Société « Les Médailles militaires de la préfecture de police », a remis au cour d'une prise d'armes dans la cour de la Préfecture de police, au nom de ses camarades, un souvenir et les insignes de grand officier de la Légion d'honneur à M. Langeron, préfet de police à Paris.

Le lendemain, M. Bos et Mme étaient invités à la table de M. Langeron en compagnie de hautes notabilités politiques et militaires.

Compte on le voit, notre estimé compatriote est tenu en haute estime parmi ses camarades et ses chefs hiérarchiques.

Nous le prions de recevoir nos bien sincères félicitations et, à la veille de venir prendre sa retraite à Salviae, nous lui adressons au nom de tous ses concitoyens tous nos compliments.

**Dégagnac**  
Mutations. — Le percepteur de Salviae se rendra le mercredi, 3 mars, à la mairie de Dégagnac (de 8 à 11 heures) pour faire les mutations.

Les intéressés devront présenter les pièces justificatives nécessaires pour pouvoir procéder régulièrement à ces opérations.

**Sport-boules.** — Une réunion de « l'Amicale Boule » de Dégagnac, a eu lieu cette semaine, à la mairie, sous la présidence de M. Delmas, maire et conseiller d'arrondissement.

Au cours de cette réunion, il a été décidé que l'Amicale Boule prendrait part au concours des Challenges de « La Dépêche » qui doit avoir lieu à Gourdon, le 14 mars 1937.

On s'est ensuite occupé de l'organisation du concours de boules qui doit avoir lieu ce printemps à Dégagnac.

Quoique la vente des billets de la tombola, dont le produit est destiné à couvrir les frais du concours, soit commencée, la date n'est pas encore définitivement fixée.

**ETUDE DE MAITRE TRIADOU**  
NOTAIRE A CAHORS

## Une OCCASION de la Succursale CITROËN

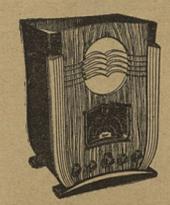
Torpédo 5 C.V Trèfle  
Très bon état

**Taureaux hollandais**  
de reproduction  
Saillie 20 francs  
Génisses d'élevage et vaches laitières aux meilleurs prix  
S'adresser : Laiterie St-Georges, CAHORS

**A VENDRE Cheval Percheron**  
1 m. 64, cinq ans, dressé sur et deux pour labours et tous travaux  
S'adresser au Bureau du Journal

**Puissante Compagnie alimentaire**  
Demande pour Gourdon, Figeac et Capdenac, Représentants, Dépositaires. Dames, hommes, pour clientèle particulière et livraisons domicile. Situation intéressante, fixe, commission. Ecrire : B. R..., 42, rue E.-Zola, CAHORS (Lot).

**Marconi**



De 1.200 à 5.000 francs

**P. FRANCÈS**  
Boulevard Gambetta  
Tél. 64

Le seul atelier de la Région qui vous dépannera immédiatement quelle que soit la marque de votre poste.

**Pompes Funèbres Générales**  
Succursale de Cahors  
Bureau : 71, Boulevard Gambetta (Téléphone : 4.08)

Organisation de convois. INVITATIONS Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe. Couronnes mortuaires

Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

**DES FLEURS NATURELLES**  
premier choix et des articles funéraires exclusifs toujours chez

**Julien THERON**  
79, Bd Gambetta, CAHORS  
Téléphone 248

**Syndicat de la Charcuterie de Cahors et du département**  
Affilié à la Confédération de la Charcuterie de France et des Colonies

Les membres du Syndicat de la Charcuterie de Cahors se sont réunis en Assemblée générale, le 12 février 1937. Ils ont entendu l'exposé du Président sur l'activité du Syndicat pendant l'année écoulée, ainsi que le rapport du Secrétaire et du Trésorier.

L'assistance fut unanime pour maintenir dans ses fonctions le bureau actuel et à le soutenir dans son action corporative, car l'union est la force d'une organisation.

On aborda ensuite la question du jour de fermeture. Après un vote à bulletin secret, l'assemblée fut unanime, moins une voix, pour la fermeture du dimanche.

Après discussion, la fixation du jour a été : pour le dimanche 21 mars, jour des Rameaux au 19 septembre 1937, jour de la réouverture. Tous les dimanches pour la charcuterie « saison d'hiver ».

La séance prit fin par le vote d'une motion affirmant la confiance au Bureau et invitant les charcutiers non syndiqués du département à adhérer au groupement pour la défense de leurs intérêts et faciliter les relations avec les pouvoirs publics.

Le nouveau Bureau pour l'année 1937 est ainsi formé : Alazard, Président ; Chadourne, Trésorier ; Elie, Secrétaire.

Le prix de la carte syndicale est fixé, pour l'année 1937, à 10 francs. Pour les adhésions, s'adresser au Président, 6, rue Clemenceau, Cahors. — Pour le Syndicat de Cahors : Le Président : ALAZARD.

**Alimentation SARDA**  
HALLES, CAHORS  
Lundi et Mardi 22 et 23 février  
EN RECLAME

100 lots de 3 boîtes de tomates coupées, valeur 7 fr. 50, le lot 4 fr. 50. — Beurre Lepelletier d'Isigny, 5 fr. la 1/2 livre. — 100 kilos saucisson à 10 fr. la livre. — Café Maset, 4 fr. 50 la 1/2 livre. — Lait à volonté, 1 fr. le litre.

**ETUDE DE MAITRE TRIADOU**  
NOTAIRE A CAHORS

## VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître TRIADOU, Notaire à Cahors, le douze février mil neuf cent trente-sept, Monsieur Laurent ALPHONSE, négociant et Madame Marie-Rose PENICAUT, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, ont vendu à Monsieur Daniel VERNET, propriétaire, demeurant à Caillac, un fonds de commerce de vente de graines de semence, droguerie agricole et produits du sol exploités par les vendeurs, à Cahors, dans un immeuble situé rue du Maréchal-Joffre, numéro 3, sous l'enseigne « Au Bon Jardinier ».

Domicile a été élu pour les oppositions en l'étude de Maître TRIADOU, Notaire à Cahors ou tout créancier pourra faire opposition sur le prix, jusqu'à l'expiration des dix jours consécutifs à l'insertion qui renouvelera la présente.

Pour premier avis, P. TRIADOU.

**VÊTEMENTS**

# CONCHON-QUINETTE

Du SAMEDI 20 au SAMEDI 27 FÉVRIER  
inclus, des BONS d'ACHAT d'une valeur de 10 % seront offerts pour toute acquisition de PANTALONS ou CULOTTES en drap pour Hommes, Jeunes gens et Enfants.

Ces BONS, valeur en marchandises, permettent l'achat de n'importe quels articles de nos Rayons (Fourrure exceptée).

ILS SERONT VALABLES 12 MOIS

**PROCHAINEMENT**

La Maison

# BÉDUÉ-GAINE

MODES EN GROS

101, Boulevard Gambetta (en face le théâtre)

## UN MAGASIN DE DÉTAIL

Choix incomparable Prix imbattables

**Mon Villy NICOLAUS**  
31, Avenue de Toulouse

**CONSTRUCTIONS EN MAÇONNERIE**  
(tous travaux sur commande) exécutés à des prix défiant toute concurrence, tant à Cahors et ses environs qu'à la campagne. Pour tous renseignements, s'adresser : 31, avenue de Toulouse

**RADIO-ELECTRICITE A. BAUDIN**  
8, rue Maréchal-Joffre, CAHORS  
L'AGLON  
La meilleure marque régionale

**ATTENTION !**

Votre fosse dégage-t-elle de mauvaises odeurs ? Elle a besoin d'être vidangée à fond.

Adressez-vous à l'Entreprise R. Chauvigné

la seule possédant le matériel assez puissant convenant à ce genre de travail.

Consultez nos prix : R. CHAUVIGNÉ, Salubrité, Engrais, 2, rue Portal-Alban, Tél. 260.

5 lampes, toutes ondes, Cadran grand éclairage, Célui magique, etc... 975 francs

Vente, entretien, dépannage récepteurs toutes marques

**BRULERIE MODERNE**  
33, Rue Nationale, CAHORS

**"CAFÉS ANDRÉ"**  
Supérieurs aux meilleurs

**CHASSE — PÊCHE — COUTELLERIE**  
Vous trouverez aux prix les plus réduits : sécateurs, greifors, ciseaux, rasoirs, tondeuses et tout l'assortiment d'articles de pêche à la Maison N. BESSON CAHORS

**OUVERTURE D'UN MAGASIN de Papiers peints**

VENTE ET EXPOSITION  
2, rue Clément-Marot, Cahors (à deux pas du Palais des Fêtes)

**ROGER BESSOU**  
peintre décorateur diplômé  
Grand choix de papiers peints collection 1937-38

Divers lots de tapisseries soldés à des prix très intéressants

**VOULEZ-VOUS ACHETER UN POSTE ? LE CHANGER ?**

demandez une démonstration et venez entendre les modèles 1937

**GRAMMONT**  
la note juste

Super T.O. 5 lampes  
R. LASBOUYGUES  
Electricité-Quincaillerie  
87, Boulevard Gambetta, CAHORS

**ETUDE DE MAITRE JEAN MERIC**  
Avoué à Cahors  
8, rue Georges-Clemenceau  
Sucr de MM<sup>e</sup> CHATONNET et LACOSSE

**EXTRAIT D'UN JUGEMENT DE DIVORCE**

En vertu d'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Cahors, le vingt-deux octobre mil neuf cent trente-six, enregistré, signifié et devenu définitif.

Entre : Monsieur REYNES Henri, employé des P.T.T., demeurant à Cahors, route de Toulouse, numéro 12 bis.

Et : Madame REYNES, née HYVRARD Letitia, domiciliée chez Monsieur LASFARGUE, Cordonnier, 44, rue de Belfort, à Agen (Lot-et-Garonne).

Il appert : Que le divorce a été prononcé entre les époux REYNES-HYVRARD, au profit du mari et aux torts et griefs exclusifs de la femme.

Pour extrait : Signé : J. MERIC, Avoué.

**Propriétaires, Locataires...**

dans votre intérêt adressez-vous à la nouvelle

**AGENCE GÉNÉRALE DU QUERCY**  
VENTES — ACHATS — GÉRANCES  
4, rue des Jardiniers, CAHORS  
Voir nos annonces, Bd Gambetta, n° 83

**Puissante société**  
demande Monsieur sérieux pour la représenter à Cahors et environs  
Fixe et commissions  
Ecrire à M. BONAURE  
22, Boulevard Gambetta, à CAHORS

**Son rêve : être demoiselle d'honneur**

A SON MARIAGE, MADINE VEUT QUE LES DEMOISELLES D'HONNEUR SOIENT EN VERT ! IMPOSSIBLE AVEC LE TEINT QUE J'AI !



MAIS JANE, C'EST FACILE ! ESSAIE DES SAVON CADUM...  
15 JOURS PLUS TARD

C'EST VRAI ! QUE JE SUIS DÉJÀ BIEN PLUS JOLIE ! MA PEAU EST BEAUCOUP PLUS DOUCE, PLUS CLAIRE, JE ME RECONNAIS À PEINE !

**AU MARIAGE DE MADINE**  
Mlle JANE, VOUS ÊTES RAVISSANTE ! QUEL TEINT... ET LE VERT VOUS EMBELLIT ENCORE !...



Votre charme, Madame, dépend de la fraîcheur de votre teint. Ne négligez pas cet atout ! Employez le savon Cadum. Bientôt, votre peau embellie, parfumée, appelle la caresse ! Cadum est le savon de beauté le plus économique. Utilisez-le aussi pour votre bain. Sur votre corps, comme sur votre visage, respiciendra la séduction du "Teint Cadum" !



**SAVON Cadum**  
TOUJOURS 1<sup>fr.50</sup> AUCLUNE AUGMENTATION  
NE CÔUTE QU'UN SOU PAR JOUR !

**LE RETOUR D'AGE**

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du Retour d'Age. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage, pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulièrement ou trop abondamment et bientôt la Femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

**JOUVENCE DE L'ABBE SOURY**

Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE DE L'ABBE SOURY à des intervalles réguliers si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Neurasthénie, Migraines, Fibromes, Phlébites, Hémorragies, etc., tandis qu'en faisant usage de la JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, la Femme évitera toutes les infirmités qui la menacent.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon Liquide 10 fr. 60  
Bien exiger le véritable Jouvence de l'Abbé Soury qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la Signature

Aucun autre produit ne peut la remplacer

**PRETS RAPIDES** Par nos soins de 10.000 à 800.000 sur titres garant. même signat. sér. Rembt. au gré Tx dep. 4% à Agric. Comm. Industr. Partic. Aide pr. s'établir. Discrét. assurée. Ecr. SECOURS COMMERC. et AGRIC. 6, R de Séze. PARIS (9<sup>e</sup>)

**RELIGIEUSE** donne secret pour guérir Pipi au lit et Hémorroïdes. Maison NERA, à Nantes

Quand vous serez à PARIS le vous sera utile de connaître chaque jour ce qui se passe le vous pourrez lire ce journal dans le Hall de l'AGENCE HAYAT 62 Rue de Richelieu, PARIS

imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

**Les doigts déformés par la goutte**

La présence de l'acide urique dans l'organisme se traduit fréquemment par les dépôts qui se logent dans les articulations. Les jointures craquent ; les doigts sont déformés ; les genoux enflent ; les membres s'enkylosent ; tout mouvement devient douloureux, jusqu'à ce que l'on soit contraint à une immobilité à peu près complète.

Dans toutes ces manifestations de l'arthritisme, goutte, sciaticque, rhumatisme, lumbago, souvent rebelles à toutes médications, des résultats réellement surprenants ont été obtenus par l'emploi simultané des cachets, tisane et baume « MAGEO ».

En application locale sur la partie douloureuse, le baume « MAGEO » apporte d'abord un soulagement immédiat, en agissant comme révulsif et comme analgésique. La circulation se rétablit, entraîne les poisons accumulés dans les muscles, l'enflure se résorbe et la douleur cesse.

En même temps, les cachets « MAGEO » grâce au principe nouveau qu'ils renferment, possèdent la propriété non seulement de dissoudre l'acide urique, mais en quelque sorte de l'extraire de tous les tissus où se logent ses cristaux coupants, préparant ainsi son élimination.

La tisane « MAGEO » composée de plantes dépuratives des vallées pyrénéennes de Lourdes, Luz, Gavarnie, intervient alors pour chasser tous ces résidus et les entraîner par un véritable lavage du foie et des reins. Les urines très abondantes et rouges attestent que tous les urates solubles ramassés dans tous les coins de l'organisme, sont rapidement expulsés.

A la fin de la cure (5<sup>e</sup> boîte de cachets), le malade transformé, rendu à l'activité, retrouve le libre jeu de ses mouvements, et est à l'abri d'un retour offensif du mal, tant la désintoxication a été profonde et complète.

Commencez, dès aujourd'hui, un traitement d'essai avec une boîte de cachets « MAGEO », 12 fr. 75. En vente Phie Lagarde à Cahors et toutes pharmacies.

**LIVRET-GUIDE OFFICIEL P.-O.-MIDI**

Le Livret-Guide P.-O.-Midi 1936 est paru ; il comprend 2 tomes :  
Tome I : de Paris à la Loire et à la Garonne.  
Tome II : de la Garonne aux Pyrénées et à la Méditerranée.

Un indicateur complet des trains P.-O.-Midi, formant annexe, est vendu avec les 2 tomes ou avec l'un ou l'autre des tomes.

Nous rappelons que le Livret-Guide Officiel du Réseau P.-O.-Midi est en vente dans les principales gares aux prix ci-après :

Tome I, avec horaire des trains, 5 francs.

Tome II, avec horaire des trains, 5 francs.

Tomes I et II, avec horaire des trains, 7 fr. 50.

Envoi par le service de la Publicité du Réseau P.-O.-Midi, 1, place Valhubert, à Paris, 13<sup>e</sup>, contre mandats, chèques postaux (Paris 2325) ou timbres-poste français :

Tome I, avec horaire des trains, 6 fr. 25.  
Tome II, avec horaire des trains, 6 fr. 25.

Tomes I et II, avec horaire des trains, 9 fr. 35.

**Pour vos bonnes nuits de voyage I**

P.O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1<sup>re</sup> classe.

Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1<sup>re</sup> classe ; « vous vous lèverez » frais et dispos, à destination.

**Grands Réseaux de Chemins de Fer Français RAIL ET AVION**

Les billets Air-Fer vous permettent d'utiliser conjointement ces deux modes de transport, les plus rapides qui soient, car l'un et l'autre permettent les moyennes les plus élevées.

Vous avez le choix entre trois types de billets :

— Billets conjoints : billets « Chemin de fer » et « Avion » délivrés en une seule fois si vous devez utiliser successivement les deux modes de transport.

— Billets combinés aller et retour « Fer » et « Avion » qui vous permettent d'utiliser soit à l'aller, soit au retour un de ces moyens de transport. Vous bénéficiez ainsi d'une réduction de 10 0/0 en avion, de 20 à 25 0/0 selon la classe en chemin de fer.

— Billets combinés circulaires « Fer » et « Avion ». Vous prenez l'avion pour certaines fractions de parcours et le chemin de fer pour les autres, tout en bénéficiant également de la réduction de prix ci-dessus.

Autre avantage : Vous avez décidé un déplacement en

avion. En cours de route changement de programme : le train s'avère plus indiqué pour la suite de votre voyage. A l'aérodrome ou à la gare sans formalité, vous changez votre coupon de retour avion contre le billet de chemin de fer nécessaire et inversement dans le cas

d'un voyage par fer que vous voudrez interrompre au profit de l'avion. Pour voyager plus commodément, pour « glisser » confortablement sur l'air et sur le rail utilisez les billets combinés Air-Fer. Renseignements dans les gares.

**LA PHOSPHIODE GARNAL**

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodofanniques phosphatées

Pour la guérison des :

**ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents**

**LYMPHATISME** : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

**MALADIES DES OS** : Rachitisme, Scrofule des enfants.

**MALADIES DE LA POITRINE** : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

**ANÉMIE** : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE** : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

**La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical**

Le D<sup>r</sup> ORTEL  
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris  
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris  
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie. Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

**Sang pur, bonne santé**

La circulation du sang a un double objet : d'abord apporter aux tissus l'oxygène absorbé par les poumons, d'autre part, emporter les déchets de la nutrition et les évacuer dans les urines. L'organisme n'est donc en bon état que lorsque cette circulation est parfaitement assurée, et elle ne peut l'être que si le sang est exempt de toute impureté.

Aussi, lorsque vous ressentez une douleur, un malaise, c'est que votre sang a besoin d'être lavé. N'hésitez pas alors à faire une cure de la célèbre TISANE DES CHARTREUX DE DURBON, composée de plantes spécialement choisies, cueillies sur les plateaux des Alpes et dont les vertus sont depuis longtemps connues et appréciées de tous. Vous éviterez ainsi toutes les misères provenant de l'impureté du sang : digestions pénibles, constipation, névralgies, affections des reins, et de la vessie, maux de tête, vertiges, etc., et vous vous maintiendrez dans cet heureux équilibre des fonctions vitales qu'on appelle la santé.

2 novembre 1936.  
Souffrant depuis longtemps de troubles digestifs, d'hémorroïdes, d'affaiblissement général, après avoir essayé sans grand résultat toutes sortes de traitements, j'ai décidé de faire une cure de votre TISANE et de vos PILULES SUPERTONIQUES. J'ai senti une amélioration dès le premier flacon ; je suis maintenant à mon cinquième flacon de Tisane et de Pilules et suis heureux de vous dire que tous mes maux ont complètement disparu.

L'appétit et les forces sont revenues, la digestion est excellente, bref je me porte à merveille. Mon entourage ne cesse de me répéter que j'ai très bonne mine et que j'ai rajeuni ; aussi je ne cesserais de recommander votre traitement à tous ceux qui sont dans mon cas.

BALANTZIAN Stéphan, Employé de Commerce, 43, Bd Ararat, SAINT-JEROME, MARSEILLE.

Tisane, le flacon 14 fr. 80. — Baume, le pot 8 fr. 95. — Pilules, l'étui 8 fr. 50. Toutes pharmacies. Renseignements et attestations :

**LABORATOIRES J. BERTHIER, à GRENOBLE**

**TISANE DES CHARTREUX DE DURBON**  
la santé du sang

Feuilleton du « Journal du Lot » 11

**L'Alouette**

PAR F. de BAILLEHACHE

Mais le jeune couturier, piqué au cœur par les agissements du Grec, n'était pas loin... Il approcha :  
— Henriette, dit-il, il est tard. Si vous voulez nous allons partir.  
Elle sentit la vanité lui monter du cœur au cerveau.  
— Vous êtes bien gentil, M. Rohur, dit-elle de sa voix la plus douce. Mes amis Kriakos vont me raccompagner, ce soir...  
Il recula, comme souffleté.  
— Ah !... bon... bien...  
Il s'enfuit vite, essouffé, pareil à une bête blessée, mordu au cœur par une jalousie farouche. Ces métèques, qui avait la peau mate et qui roulaient les R... allaient-ils lui enlever sa petite Henriette ? La femme était mise avec une grande élégance, ses bijoux valaient une fortune... Les hommes étaient élégants.  
Il les suivit des yeux, amèrement. Henriette s'enroula dans « Toute la nuit », le splendide manteau du soir en velours orné de fourrures pré-

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**  
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS  
(Personnel intéressé)  
**CAHORS (Lot)**  
1, RUE DES CAPUCINS, 1  
Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) 1.800 m<sup>2</sup>  
INSTALLATION MODERNE  
NEUF LINOTYPES  
22 PRESSES  
LIVRAISON RAPIDE  
PRIX MODÉRÉS

Elle donna timidement son adresse.  
— Rue de Saussure ! ordonna Constantin au chauffeur. Je frapperai à la porte.

Sans bruit, sans secousse, la belle voiture démarra, prit place dans le flot des véhicules, dépassa les autres. Comme on était bien assis, ou plutôt affalé dans le fond, avec ces deux hommes si chics assis sur les « chaises », devant ! Quel rêve de confort et de luxe ! Comme la vie devait être plus facile et plus belle pour des gens ainsi comblés !

Toutes les autres voitures semblaient ternes et humbles à côté de celle-ci.  
Henriette pensait à ses parents, à Goubaud, le garagiste, aux Birol, à ses amis Hortense et Claudine. Elle aurait voulu les rencontrer tous et toutes pour qu'ils pussent voir la beauté de la voiture dans laquelle elle prenait des airs d'indifférence hautaine...

Au premier embarras de la circulation, à cinquante mètres de la salle de bal, une pitoyable conduite intérieure se trouva tout contre la magnifique Hispano.  
Pierre Rohur qui était si content de sa nouvelle automobile !!! Elle semblait achetée d'occasion à côté de la voiture somptueuse des Kriakos...  
Il leva les yeux et vit Henriette qui lui cria : « Bonsoir ». L'agent fit circuler ; l'Hispano énorme bondit et fila...

Rohur se sentait les mains molles.

Il craignit de ne pas être maître de sa direction. Avec effort, il tourna dans une sombre petite rue inconnue et il s'arrêta au trottoir d'un brusque coup de frein.

Il revoyait devant ses yeux tout embués de larmes la luxueuse voiture et les deux élégantes jeunes femmes dans le fond... Les deux métèques trop beaux trop calamistrés sur les « chaises »... Le chauffeur impeccable... Les pinceaux lumineux des phares de grand prix...  
Riquette ! On lui prenait Riquette !!!

Il aurait dû passer outre au veto de Joséphine Rohur et épouser la petite en octobre... Maintenant, il était trop tard...  
Trop tard...  
Une horloge invisible sonna deux heures trois-quarts. Rohur remit en marche, le cœur pesant comme du plomb.

VII

Jadis, dans un passé lointain (il y avait à peine six mois), Henriette racontait, le soir, à table, tout ce qui avait intéressé sa jeune imagination durant la journée. Les petits potins de l'atelier, les menues aventures de la rue, les nouvelles glanées, les impressions recues.  
Maintenant, elle ne disait plus rien. Mme Ménadier demandait parfois, trépidante de curiosité :  
— Eh ! bien, Riquette ? Tu as perdu la langue ? On ne cause donc plus

chez ton Jean Poirier.

La jeune fille répondit, évasivement :  
— Guère... c'est toujours la même chose.

Qu'aurait-elle pu dire à ces gens qu'elle trouvait mesquins, alors que sa jeune tête, toute tournée par le luxe dans lequel elle venait de pénétrer, ne voulait plus penser à autre chose ?

Les détails de coiffure et de manucure, de parfums, de bas délicats ou de lingerie de satin incrustée de dentelles, n'intéressaient pas plus les Ménadier que les menus des grands restaurants ou les comparaisons de bijoux de prix.

Une fois Jeanne insista :  
— Mais ce n'est pas possible, ma Riquette ! C'est que tu ne veux plus me raconter... tu sais que...  
Henriette l'interrompit net :

— Je raconte quand je veux ! Et cela me plaît de ne pas raconter ! J'en suis libre, je pense ! Je t'ai donné cinq cents francs, ce mois-ci, pour la maison, tu dois en être contente et me laisser tranquille !

La pauvre femme stupéfaite, blessée jusqu'au fond de son cœur, en eut des larmes dans les yeux. Riquette fit mine de ne pas les voir et se mit à chercher une chanson orientale entendue chez Elmira.  
La jolie Grecque était, facilement, devenue une amie de l'ouvrière parisienne.  
Très élégante, aimable, raffinée,

elle disait en riant :

— Comme c'est drôle cette sympathie subite que j'ai eue pour vous dès que je vous ai vue ! Nous sommes faites pour nous entendre !

— Oh ! oui, répondait Henriette. Moi aussi, vous m'avez plu tout de suite.

Elle n'osait avouer que c'était le beau Demètre qui lui avait plu, du premier coup, par son élégance exagérée, son profil de médaille, ses yeux sombres et brillants, ses cheveux coiffés à la gomme, vernis comme une carrosserie de voiture de luxe. Et comme il dansait !

Souvent Elmira venait chercher son amie à la sortie des ateliers. Maintenant que Mme Ménadier recevait des toilettes de la maison, elle était merveilleusement mise, et Mme Kriakos, femme d'un riche banquier, sortait volontiers avec elle.

Ensemble elles allaient aux galas parisiens, aux courses le dimanche. C'était prétexte à rester ensuite dîner à la campagne, avec Constantin et Demètre, naturellement !

Henriette laissait croire à ses nouveaux amis qu'elle était Première chez Jean Poirier, alors que la première d'atelier est une place moins brillante.  
— Vous devez être payée horriblement cher ! dit un jour la jeune femme. Je vous vois sans cesse avec des toilettes nouvelles... et Dieu sait que dans votre maison, on ne les donne pas pour rien !  
(à suivre)